



RÉOUVERTURE DES DÉCHÈTERIES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

4 MAI 2020

La Communauté de communes Granville Terre & Mer, le syndicat de la Perrelle et la Communauté d'Agglomération Mont-Saint-Michel Normandie ont décidé de la réouverture des déchèteries dès le 11 mai. Ainsi, les particuliers de Granville Terre & Mer pourront se rendre dans leur déchèterie habituelle, selon des modalités spécifiques. En effet, chaque déchèterie, en fonction de ses contraintes, mettra en place, ponctuellement, un mode de fonctionnement particulier.

• **DÉCHÈTERIE DE MALLOUET à GRANVILLE** [secteur granvillais : Anctoville-sur-Boscq, Bréville-sur-Mer, Donville-les-Bains, Granville, Jullouville, Longueville, Saint-Aubin-des-Préaux, Saint-Pair-sur-Mer, Saint-Planchers, Yquelon]

En prévision de l'apport de nombreux déchets végétaux après cette période de confinement, seuls les déchets verts seront acceptés à la déchèterie la première semaine de réouverture.

Réouverture en 2 temps :

- > Du 11 au 16 mai : uniquement les déchets verts (tontes et branchages séparés)
- > À partir du 18 mai : tous types de déchets.

Ouverture :

- > 6 jours sur 7, du lundi au samedi
- > de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Accès dans le strict respect des conditions suivantes :

Consignes sanitaires :

- Les gestes barrières et de distanciation sociale (1,50 m) devront être systématiquement appliqués.
- Le port d'un masque et de gants est recommandé.
- Les agents de déchèterie ne seront pas autorisés à aider pour décharger.

Consignes d'apport :

- Chaque chargement devra être organisé par type de déchet de manière à rester le moins longtemps possible sur place.
- La plateforme pourra accueillir simultanément 10 véhicules maximum.
- 2 adultes maximum par véhicule (les enfants ne seront pas autorisés à en sortir).
- 1 seul passage par jour et par personne.
- Pas de prêt de matériel (se munir de ses propres outils si besoin).

CONTACT :

02 33 91 92 60 - dechetterie@granville-terre-mer.fr

Contact : Sandra Poulain-Stein - 06 89 91 24 04

s.poulain-stein@granville-terre-mer.fr

● **DÉCHÈTERIE DE MONTVIRON à SARTILLY-BAIE-BOCAGE** [secteur hayland : Beauchamps, Carolles, Champeaux, Équilly, Folligny, Hocquigny, La Haye-Pesnel, La Lucerne-d'Outremer, La Mouche, Saint-Jean-des-Champs, Saint-Pierre-Langers].

En prévision de l'apport de nombreux déchets végétaux après cette période de confinement, seuls les déchets verts seront acceptés à la déchèterie les deux premières semaines de réouverture.

Réouverture en 2 temps :

> **Du 11 au 23 mai** : uniquement les déchets verts (2 m³ maximum par passage et par semaine ; déchets végétaux acceptés : résidus de tontes, de tailles et branches d'un diamètre inférieur à 7 cm et d'une longueur maximum d'1,5 m)

> **À partir du 25 mai** : tous types de déchets.

Ouverture :

> les lundi, mercredi, vendredi et samedi

> de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.

Accès dans le strict respect des conditions suivantes :

Afin de respecter les gestes barrières, d'éviter une file de véhicules pouvant perturber la circulation routière et générer un temps d'attente trop long, **l'accès à la déchèterie se fera uniquement sur prise de rendez-vous, à compter du vendredi 8 mai, via la plateforme Ecodechet.com**

Procédure d'accès pour les particuliers :

- Rendez-vous sur le site www.ecodechet.com

- Sélectionnez la déchèterie de Montviron.

- Indiquez votre e-mail (à privilégier car gratuit pour la collectivité) ou votre numéro de téléphone (payant pour la collectivité).

- Choisissez un créneau disponible.

- Un e-mail ou un sms vous sera envoyé pour vous confirmer la prise de rendez-vous.

- Lors de votre passage en déchèterie présentez la confirmation de prise de rendez-vous au gardien (papier, capture d'écran, sms, mail...).

Les personnes ne disposant d'accès à Internet peuvent contacter le service déchets au 02 33 68 68 96.

Consignes sanitaires :

- Le port du masque est recommandé.

- Les gestes barrières doivent être respectés : éviter tout contact avec le gardien, le saluer sans poignée de main, rester à une distance minimum de 1,5 m de lui comme des autres usagers, tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir.

Consignes d'apport :

- 1 seule personne par véhicule (jusqu'au 25 mai)

- Le nombre de véhicules présents simultanément sur le site de la déchèterie sera limité. 1 seul véhicule par benne.

- 1 passage en déchèterie par semaine par personne

- Le déchargement des déchets se fera sans l'aide du gardien.

- Il est demandé aux usagers d'apporter leurs propres outils pour décharger leur véhicule (pelle, balai...). Les outils mis à disposition en temps normal ne le seront plus.

CONTACT :

02 33 68 68 96 - service.dechets@msm-normandie.fr

- **DÉCHÈTERIE DE BRÉHAL** [syndicat de La Perrelle, secteur bréhalais : Bréhal, Bréville-sur-Mer, Bricqueville-sur-Mer, Cérences, Chanteloup, Coudeville-sur-Mer, Hudimesnil, Longueville, La Meurdraquière, Le Loreur, Le Mesnil-Aubert, Muneville-sur-Mer, Saint-Sauveur-la-Pommeraye]

Réouverture:

> A partir du 11 mai : tous types de déchets.

Ouverture :

> créneaux de rendez-vous proposés par le site de réservation en ligne

Accès dans le strict respect des conditions suivantes :

Afin de respecter les gestes barrières et d'éviter un temps d'attente trop long, l'accès à la déchèterie se fera **uniquement sur prise de rendez-vous, à compter du vendredi 8 mai, via la plateforme Ecodechet.com**

Procédure d'accès pour les particuliers :

- Rendez-vous sur le site www.ecodechet.com
- Sélectionnez la déchèterie de Bréhal
- Indiquez votre e-mail (à privilégier car gratuit pour la collectivité) ou votre numéro de téléphone (payant pour la collectivité).
- Choisissez un créneau disponible.
- Un e-mail ou un sms vous sera envoyé pour vous confirmer la prise de rendez-vous.
- Lors de votre passage en déchèterie présentez la confirmation de prise de rendez-vous au gardien (papier, capture d'écran, sms, mail...).

Les personnes ne disposant d'accès à Internet peuvent contacter prioritairement la mairie de leur domicile pour effectuer la démarche ou le syndicat de la Perrelle.

Consignes sanitaires :

- Le port du masque est recommandé.
- Les gestes barrières doivent être respectés : éviter tout contact avec le gardien, le saluer sans poignée de main, rester à une distance minimum de 1,5 m de lui comme des autres usagers, tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir.

Consignes d'apport :

- Le déchargement des déchets se fera sans l'aide du gardien.
- Il est demandé aux usagers d'apporter leurs propres outils pour décharger leur véhicule (pelle, balai...). Les outils mis à disposition en temps normal ne le seront plus.
- Le nombre de véhicules présents simultanément sur le site de la déchèterie sera limité.

CONTACT :

Syndicat de la Perrelle : 07 71 17 68 37 - laperrelle@orange.fr